

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE TADOUSSAC
MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL, TENUE LE 10 DÉCEMBRE 2024, À 19 HEURES, AU 286
RUE DE LA FALAISE, CENTRE DES LOISIRS DE TADOUSSAC**

Sont présents :Monsieur Richard Therrien, maire
Monsieur Guy Therrien, conseiller
Madame Jane Chambers Evans, conseillère
Madame Mireille Pineault, conseillère
Madame Johanne Savard, conseillère
Monsieur Dany Tremblay, conseiller
Madame Stéphanie Tremblay, conseillère

Assiste également à la réunion :

M^{me} Chantale Otis, directrice générale et greffière-trésorière, agissant
comme secrétaire d'assemblée

**OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DU QUORUM ET MOT
DU MAIRE**

La séance débute à 19 h 00 conformément au calendrier des séances
ordinaires prévu aux articles 148 et 148.0.1. du Code municipal, L.R.Q. c.
C-27.1.

**RESOLUTION
2024-12-343**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance, vérification du quorum et mot du maire;**
- 2. Adoption de l'ordre du jour;**
- 3. Adoption des procès-verbaux :**
 - 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2024;
- 4. Administration générale**
 - 4.1. Dépôt du registre de déclaration des dons, marques d'hospitalité ou autres avantages reçus des élues (es) et des employés (es);
 - 4.2. Adoption du règlement numéro 360-6 modifiant le règlement numéro 360-5 relatif au programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques;
 - 4.3. Adoption du règlement no 413 sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité du Village de Tadoussac;
 - 4.4. Adoption du règlement no 414 sur la gestion contractuelle et remplaçant et abrogeant les règlements no 370 et 370-1;
 - 4.5. Priorités locales du Comité de Sécurité Publique / Consultation;
- 5. Gestion financière**
 - 5.1. Comptes à payer – Novembre 2024;
 - 5.2. Amendement de la résolution 2024-10-290 afin de modifier le coût des travaux / Entente avec Hydro-Québec au réseau électrique du 286, rue de la Falaise;

- 5.3. Paiement de la facture d'OPTION aménagement Inc. /Destination Tadoussac Phase II;
- 5.4. Office Municipal d'Habitation budget révisé 2024;
- 5.5. Décompte progressif no 2 / Réfection du mur de soutènement de la Rue des Falaises;
- 5.6. Appel d'offres pour la construction de l'agrandissement du centre communautaire (Carrefour de Vie);

6. Aménagement du territoire et urbanisme

- 6.1. Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 17 novembre 2024;
- 6.2. Dépôt du rapport mensuel du mois de novembre 2024;
- 6.3. Dépôt du rapport sommaire pour l'année 2024;
- 6.4. P.I.I.A. 750, Chemin du Moulin- à-Baude;
- 6.5. P.I.I.A. 101, Rue des Bouleaux
- 6.6. P.I.I.A. 585, Chemin du Moulin-à-Baude;
- 6.7. Dossier du 261, rue des Montagnais;
- 6.8. Implantation des Zones Consignation chez les détaillants;
Annulé

7. Infrastructure et équipement

- 7.1. Projet d'agrandissement du centre communautaire / Inventaire et surveillance archéologique;
- 7.2. Entériner l'acquisition d'un souffleur Kubota / Tracteur;
- 7.3. Automatisation / système de contrôle défectueux sur le dégrilleur;
- 7.4. Contrat de gré à gré /Acquisition du mobilier urbain;
- 7.5. Contrat de gré à gré/ Étude géotechnique, hydraulique et environnementale- Projet Destination Tadoussac phase II;
Retiré

8. Loisirs et communautaire

- 8.1. Nomination de membres au Comité environnemental;
- 8.2. Ateliers de sensibilisation au patrimoine immobilier à l'École St-Joseph;

9. Tourisme

10. Sécurité incendie

- 10.1. Renouvellement de l'entente incendie avec Baie Sainte-Catherine;
- 10.2. CAUREQ redistribution aux municipalités-Année 2024;

11. Ressources humaines

- 11.1. Demande d'autorisation pour dépôt d'aides financières- Emplois été;
- 11.2. Demande de stagiaires à l'Office Franco-Québécois;
- 11.3. Démission de Madame Alyson Durocher-Savard au poste d'adjointe administrative et aux ressources humaines;

12. Correspondances

- 12.1. Demande de soutien financier pour Les Amis du Rayon d'Or;
Reporté

13. Périodes de questions

14. Affaires nouvelles

- 14.1. Embauche d'un opérateur au déneigement;
- 14.2. Prime de chef d'équipe / Opérateur de déneigement;
- 14.3. Demande de l'École St-Joseph / Déneigement;

15. Fermeture de la séance

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour, préalablement à la séance et renoncent à sa lecture :

**IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANIE TREMBLAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal adopte l'ordre du jour de la présente séance, tel que déposé, en laissant ouvertes les affaires nouvelles.

**RESOLUTION
2024-12-344**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
12 NOVEMBRE 2024**

CONSIDÉRANT QUE tous les élus déclarent avoir lu le procès-verbal du 12 novembre 2024 préalablement à la présente séance.

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR JANE CHAMBERS EVANS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2024.

**DÉPÔT DU REGISTRE DE DÉCLARATION DE DONNÉES, MARQUES
D'HOSPITALITÉ OU AUTRES AVANTAGES REÇUS DES ÉLUS(ES)
ET DES EMPLOYÉS(ES)**

Conformément à l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, le greffier ou secrétaire-trésorier doit déposer au conseil un extrait du registre public des déclarations faites par un ou des membres du conseil des dons, marque d'hospitalité ou tout autre avantage.

Note : aucune inscription est inscrite au registre en 2024.

**RESOLUTION
2024-12-345**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 360-6 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT NUMÉRO 360-5 RELATIF AU PROGRAMME DE
RÉHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT POUR LA MISE AUX
NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES**

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR JANE CHAMBERS EVANS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

D'adopter le règlement numéro 360-6 modifiant le règlement numéro 360-5 relatif au programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques.

Ce règlement est en annexe et versé aux archives de la Municipalité du Village de Tadoussac.

**RESOLUTION
2024-12-346**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 413 SUR LA RÉGIE INTERNE DES
SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE
TADOUSSAC**

**PAR CONSÉQUENT;
IL EST PROPOSÉ PAR JOHANNE SAVARD**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'adopter le règlement numéro 413 sur la régie interne des séances du conseil de la municipalité du village de Tadoussac

Ce règlement est en annexe et versé aux archives de la Municipalité du Village de Tadoussac ;

**RESOLUTION
2024-12-347**

ADOPTION DU REGLEMENT NO 414 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE ET REMPLAÇANT ET ABROGEANT LES REGLEMENTS NO 370 ET 370-1

**PAR CONSÉQUENT :
IL EST PROPOSÉ PAR GUY THERRIEN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

D'adopter le règlement numéro 414 sur la gestion contractuelle et remplaçant et abrogeant les règlements no 370 et 370-1.

Ce règlement est en annexe et versé aux archives de la Municipalité du Village de Tadoussac.

**RESOLUTION
2024-12-348**

PRIORITES LOCALES DU COMITE DE SECURITE PUBLIQUE / CONSULTATION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité Régionale de Comté de la Haute-Côte-Nord désire consulter la Municipalité du Village de Tadoussac afin d'établir des priorités locales ciblées et plus précises en sécurité publique ;

CONSIDÉRANT QUE les deux priorités locales ciblées depuis les dernières années par notre Municipalité sont :

- Combattre le trafic de drogue;
- Intervenir avec les véhicules hors route;

**PAR CONSÉQUENT :
IL EST PROPOSÉ PAR JANE CHAMBERS EVANS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil de la Municipalité du Village de Tadoussac de nommer les priorités locales ciblées soient :

- Combattre le trafic de drogue;
- Intervenir avec les véhicules hors route;
- Sécurité avec les trottinettes électriques;
- Sécurité des mobylettes (gaz et électrique);
- Vitesse dans le village et tout particulièrement au Moulin-à-Baude;

**RESOLUTION
2024-12-349**

COMPTES À PAYER – NOVEMBRE 2024

**IL EST PROPOSÉ PAR JOHANNE SAVARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer totalisant la somme de 192 437,61\$ incluant les salaires au 30 novembre 2024 et autorise le paiement des comptes dus, attendu qu'ils ont été vérifiés au préalable par Johanne Savard, conseillère;

QUE la directrice générale et le maire soient autorisés à signer tous les documents afférents.

**RESOLUTION
2024-12-350**

**AMENDEMENT DE LA RÉSOLUTION 2024-10-290 AFIN DE MODIFIER
LE COÛT DES TRAVAUX / ENTENTE AVEC HYDRO-QUÉBEC AU
RÉSEAU ÉLECTRIQUE AU 286, RUE DE LA FALAISE**

ATTENDU QUE la Municipalité de Tadoussac a signé une entente avec Hydro-Québec pour les travaux de modification du réseau visant le déplacement d'une portion du réseau de distribution située au 286, rue de la Falaise ;

ATTENDU QUE les coûts des travaux ont été modifiés par l'Hydro-Québec pour s'établir à 23 006,50\$ taxes incluses au lieu de 26 306,28\$ taxes incluses ;

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR GUY THERRIEN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE la Municipalité de Tadoussac amende la résolution no 2024-10-290 afin de modifier le coût établi à l'entente avec l'Hydro-Québec pour les travaux de modification du réseau visant le déplacement d'une portion de distribution afin d'établir les coûts à 23 006,50\$ taxes incluses au lieu de 26 306,28\$ taxes incluses.

**RESOLUTION
2024-12-351**

**PAIEMENT DE LA FACTURE D'OPTION AMÉNAGEMENT INC.
/DESTINATION TADOUSSAC PHASE II**

**IL EST PROPOSÉ PAR MIREILLE PINEAULT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le conseil de la Municipalité de Tadoussac autorise le paiement d'une facture d'OPTION aménagement Inc. concernant le projet de Destination Tadoussac-Phase II au montant de 8 670,97\$ taxes incluses.

**RESOLUTION
2024-12-352**

**APPROBATION DU BUDGET RÉVISÉ 2024 DE L'OFFICE MUNICIPAL
D'HABITATION DE TADOUSSAC**

CONSIDÉRANT QUE le 28 novembre 2024 la Société d'Habitation du Québec a déposé à la Municipalité de Tadoussac un budget révisé 2024 de l'Office Municipale de Tadoussac dont notre participation financière est passée de 4 787\$ à 6 354\$;

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANIE TREMBLAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le conseil approuve le budget révisé 2024 de l'Office Municipale d'Habitation de Tadoussac dont la participation de la Municipalité de Tadoussac s'élève à 6354\$ au lieu de 4 787\$ prévue initialement et d'en défrayer la différence au montant de 1 567\$.

**RESOLUTION
2024-12-353**

**DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 2 / RÉFECTION DU MUR DE
SOUTÈNEMENT DE LA RUE DE LA FALAISE**

CONSIDÉRANT QUE le 5 décembre 2024, Madame Stéphanie Pelletier, ingénieure municipale, de la Fédération Québécoise des Municipalités,

nous a transmis le décompte progressif numéro 2 de l'entrepreneur « Inter Projet » au montant de 293 900.67\$ taxes incluses.

CONSIDÉRANT QUE Madame Stéphanie Pelletier, ingénieure municipale, nous recommande l'acceptation et le paiement du décompte no 2 des travaux de la réfection du mur de soutènement de la rue de la Falaise ;

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR JANE CHAMBERS EVANS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise et accepte le paiement du décompte no 2 de l'entrepreneur Inter Projet pour les travaux de réfection du mur de soutènement de la rue de la Falaise au montant de 293 900,67\$ (incluant les taxes).

**RESOLUTION
2024-12-354**

**APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION DE
L'AGRANDISSEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE (CARREFOUR
DE VIE)**

CONSIDÉRANT QUE le souhait du conseil est de faire l'agrandissement du centre communautaire incluant bibliothèque, salle multifonctionnelle ainsi que la rénovation du bâtiment existant ;

CONSIDÉRANT QUE l'estimation de coûts établie par la firme en architecture, Atelier D, au montant de 2 173 374,58\$ incluant les taxes, datée du 10 octobre 2024 dépasse le seuil d'appel d'offres public ; ;

CONSIDÉRANT QUE le lancement de l'appel d'offres se fera uniquement lorsque la municipalité aura l'approbation du MAMH ;

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANIE TREMBLAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise le lancement d'un appel d'offres public pour l'agrandissement du centre communautaire ainsi que la rénovation du bâtiment existant.

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME TENUE LE 26 NOVEMBRE 2024**

Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'urbanisme tenue le 26 novembre 2024.

**DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DES PERMIS ÉMIS EN
NOVEMBRE 2024**

Dépôt du rapport mensuel des permis émis en novembre 2024.

DÉPÔT DU RAPPORT SOMMAIRE POUR L'ANNÉE 2024

Dépôt du rapport sommaire pour l'année 2024.

**RESOLUTION
2024-12-355**

P.I.I.A. 750, CHEMIN DU MOULIN-A-BAUDE

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, la Faune et des Parcs souhaite construire un escalier reliant le haut de la terrasse marine devant la Maison des Dunes à la plage ;

CONSIDÉRANT QUE le ministère a déposé les plans adaptés aux recommandations se trouvant dans le rapport d'expertise géotechnique ainsi que le rapport d'analyse hydrologique et hydraulique de la rivière du Moulin-à-Baude ;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil d'accepter la demande par le demandeur, le tout en conformité avec le règlement portant sur les plans d'implantation et d'intervention architecturale (P.I.I.A.) ;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR GUY THERRIEN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil accepte la demande du ministère de l'Environnement de la lutte contre les changements climatiques, la Faune et des Parcs afin de construire un escalier reliant le haut de la terrasse marine devant la Maison des Dunes à la plage.

**RESOLUTION
2024-12-356**

P.I.I.A. 101, RUE DES BOULEAUX

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires du 101, Rue des Bouleaux souhaite construire une annexe au garage existant de grandeur 12 pi x 18 pi et de hauteur de 8 à 7 pieds avec un toit de tôle, aucune fenêtre et une porte de bois en façade ainsi qu'un revêtement identique à celui du garage en vinyle blanc ;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil d'accepter la demande par le demandeur, le tout en conformité avec le règlement portant sur les plans d'implantation et d'intervention architecturale (P.I.I.A.) ;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANIE TREMBLAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil accepte la demande des propriétaires du 101, rue des Bouleaux pour la construction d'une annexe au garage existant d'une grandeur de 12 pieds x 18 pieds et de hauteur de 7 à 8 pieds avec un toit de tôle et une finition en vinyle blanc.

**RESOLUTION
2024-12-357**

P.I.I.A.- 585, CHEMIN DU MOULIN-À-BAUDE

CONSIDÉRANT QUE la propriétaire du 585, Chemin du Moulin-à-Baude souhaite effectuer la rénovation du revêtement extérieur du cabanon situé près du bâtiment d'accueil avec du déclin de cèdre avec le tour des fenêtres blanc afin d'harmoniser le tout avec le bâtiment d'accueil ;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil d'accepter la demande par le demandeur, le tout en conformité avec le règlement portant sur les plans d'implantation et d'intervention architecturale (P.I.I.A.) ;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANIE TREMBLAY**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accepte la demande du propriétaire du 585, du Moulin-à-Baude concernant la rénovation du revêtement extérieur du cabanon situé près du bâtiment d'accueil avec du déclin de cèdre avec le tour des fenêtres blanc afin d'harmoniser le tout avec le bâtiment d'accueil.

**RESOLUTION
2024-12-358**

DOSSIER DU 261, RUE DES MONTAGNAIS

ATTENDU QUE la Municipalité de Tadoussac dans une lettre datée du 20 septembre 2023 a informé la propriétaire du 261, Rue des Montagnais de son intérêt à acquérir sa propriété afin de procéder à la démolition du bâtiment vétuste ;

ATTENDU QUE la propriétaire a soumis une contre-offre au montant de 15 000\$ avec les frais de notaire et d'arpenteur à la charge de la Municipalité ;

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR JANE CHAMBERS EVANS
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS**

Monsieur Guy Therrien se retire du vote.

(3 pour et 2 contre)

QUE le Conseil accepte l'offre de la propriétaire du 261, Rue des Montagnais au montant de 15 000\$ avec les frais de notaire et d'arpenteur à la charge de la Municipalité, le tout conditionnel à la signature d'une offre d'achat par les deux parties.

**RESOLUTION
2024-12-359**

PROJET D'AGRANDISSEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE /INVENTAIRE ET SURVEILLANCE ARCHEOLOGIQUE

CONSIDÉRANT QUE Subarctique Enr. représenté par M. Érick Langevin, archéologue, a déposé le 13 novembre 2024, une proposition de services professionnels pour l'inventaire et la surveillance archéologique dans le cadre du projet d'agrandissement du centre communautaire au montant de 10 765\$ taxes non incluses

**EN CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR GUY THERRIEN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil *accepte* la proposition professionnelle de Subarctique Enr. pour l'inventaire et la surveillance archéologique dans le cadre du projet d'agrandissement du centre communautaire au montant de 10 765\$ taxes non incluses, et ce, conditionnellement à la réalisation de ce projet.

**RESOLUTION
2024-12-360**

ENTÉRINER L'ACQUISITION D'UN SOUFFLEUR KUBOTA / TRACTEUR

CONSIDÉRANT QUE nous avons procédé à l'acquisition d'un souffleur Kubota à l'avant du tracteur puisque l'équipement actuel est irrécupérable ;

CONSIDÉRANT QUE cet achat a fait l'objet d'autorisation et a été prévu dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations de la Municipalité ;

**EN CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR DANY TREMBLAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil entérine l'acquisition d'un souffleur Kubota à installer à l'avant du tracteur au montant de 4 389,90\$ et que la dépense soit affectée au fonds de roulement tel que prévu dans le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 remboursable sur cinq (5) ans.

**RESOLUTION
2024-12-361**

**AUTOMATISATION / SYSTEME DE CONTROLE DEFECTUEUX SUR
LE DEGRILLEUR**

CONSIDÉRANT QUE l'automatisation au dégrilleur du système de contrôle du traitement primaire est défectueux ;

CONSIDÉRANT QU'en tout temps l'automatisation peut tomber en panne et provoquer un risque de débordement à signaler au Ministère ;

**EN CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANIE TREMBLAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise la dépense pour le remplacement de l'unité d'automatisation du système de contrôle du traitement primaire du dégrilleur au montant de 30 579,33\$ taxes incluses tel que soumis le 6 décembre 2024 par Mario Duchesne Électrique Inc.

QUE les fonds nécessaires soient défrayés à même la subvention de la TECQ 2019-2024, tel qu'autorisé dans la programmation révisée no 3.

**RESOLUTION
2024-12-362**

**CONTRAT DE GRÉ À GRÉ /ACQUISITION DU MOBILIER URBAIN-
PROJET DESTINATION TADOUSSAC-PHASE II**

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire faire l'acquisition de mobilier urbain pour le projet de Destination Tadoussac-Phase II et par la même occasion remplacer les planches en bois par un nouveau matériel plus durable en plastique recyclé ;

CONSIDÉRANT la soumission déposée par l'Agence de l'Est P.J en date du 26 novembre 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE cette firme a déjà assumé le mandat de fourniture de mobilier urbain dans le projet de Destination Tadoussac Phase II;

CONSIDÉRANT le règlement sur la gestion contractuelle permet d'octroyer un contrat de gré à gré pour cette soumission ;

**EN CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR JANE CHAMBERS EVANS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le mandat pour le projet mentionné ci-dessus soit octroyé à la firme Agence de l'Est P.J et ce, pour une somme n'excédant pas 116 107.50 \$ incluant les taxes applicables.

**RESOLUTION
2024-12-363**

NOMINATION DE MEMBRES AU COMITÉ ENVIRONNEMENTAL

CONSIDÉRANT QUE le Comité environnemental désire s'adjoindre de nouveaux membres au sein de leur comité soient Madame Nadia Ménard et Monsieur Stéphane Roy ;

PAR CONSÉQUENT :
IL EST PROPOSÉ PAR JANE CHAMBERS EVANS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accepte la nomination de Monsieur Stéphane Roy au sein du comité environnementale et Madame Nadia Ménard, consultante bénévole au sein du Comité environnemental.

RESOLUTION
2024-12-364

ATELIERS DE SENSIBILISATION AU PATRIMOINE IMMOBILIER À L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH

CONSIDÉRANT QUE tenir des activités pour sensibiliser et informer est une tâche dans le mandat de Madame Alice Moreux, agente de développement du patrimoine ;

CONSIDÉRANT QUE les différents partenaires impliqués (école et artistes) sont disponibles pour réaliser le projet ;

CONSIDÉRANT QUE le projet est admissible à l'entente de développement culturel de la MRC de la Haute-Côte-Nord dans le Volet patrimoine.

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANIE TREMBLAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise Madame Alice Moreux, agente de développement du patrimoine, a déposé une demande d'aide financière à la Municipalité Régionale de Comté dans le cadre du Programme de l'Entente de développement culture au montant de 2 533,89\$ dont la participation de la Municipalité s'élève à 25% du projet soit 633,47\$;

RESOLUTION
2024-12-365

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE INCENDIE AVEC BAIE SAINTE-CATHERINE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Baie Sainte-Catherine s'est adressée à la Municipalité afin de renouveler l'entente incendie échéant à la fin 2025 ;

CONSIDÉRANT QU'elle désire renouveler cette offre de services pour une période de cinq (5) ans additionnels aux termes et aux mêmes conditions, indexée annuellement à 1.5% ;

PAR CONSÉQUENT :
IL EST PROPOSÉ PAR JANE CHAMBERS EVANS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise le renouvellement de l'entente concernant les services de protection incendie tel que soumis par la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine soit une période de cinq (5) ans aux termes et aux mêmes conditions, sauf l'indexation annuellement à 2%.

CAUREQ REDISTRIBUTION AUX MUNICIPALITES-ANNEE 2024

Dépôt d'une lettre de Madame Micheline Anctil, présidente de la CAUREQ, datée du 4 décembre 2024, nous informant que la CAUREQ ne procédera à aucune redistribution à ses municipalités membres pour l'année 2024.

**RESOLUTION
2024-12-366**

DEMANDE D'AUTORISATION POUR DÉPÔT D'AIDES FINANCIÈRES / EMPLOIS ÉTÉ CANADA

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Tadoussac désire déposer des demandes d'aide financière dans le cadre du Programme Emplois Été Canada ;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSE PAR STÉPHANIE TREMBLAY
ET RESOLU A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil de la Municipalité de Tadoussac autorise Madame Chantale Otis, directrice générale et greffière-trésorière, a déposé des demandes d'aide financière dans le cadre du Programme Emplois Été Canada.

**RESOLUTION
2024-12-367**

DEMANDE DE STAGIAIRES À L'OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS

CONSIDÉRANT l'expérience positive que représentaient les stagiaires de l'Office-Franco-Québécois pour la jeunesse pour la municipalité du village de Tadoussac dans les années antérieures ;

CONSIDÉRANT le besoin de recrutement a la Maison du Tourisme et au poste de Traite Chauvin pour la saison touristique 2025 ;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSE PAR JOHANNE SAVARD
ET RESOLU A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS**

QUE la municipalité du village de Tadoussac autorise le dépôt d'une demande pour l'embauche d'un (une) stagiaire dans le cadre du programme de l'Office Franco- québécois (OFQJ) en tant que conseiller (ère) en séjour pour Maison du Tourisme.

QUE la municipalité du village de Tadoussac autorise le dépôt d'une demande pour l'embauche d'un (une) stagiaire dans le cadre du programme de l'Office Franco- Québécois (OFQJ) en tant que guide interprète pour le poste de traite Chauvin.

QUE la municipalité du village de Tadoussac s'engage a contribuer au projet en raison de 660 \$ pour les frais de dossier d'immigrations des stagiaires et de 2 000\$ par employé pour la durée du stage.

**RESOLUTION
2024-12-368**

DÉMISSION DE MADAME ALYSON DUROCHER-SAVARD AU POSTE D'ADJOINTE ADMINISTRATIVE ET AUX RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT QUE le 8 octobre 2024 Madame Alyson Durocher-Savard nous a transmis sa démission au poste d'adjointe administrative et aux ressources humaines ;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSE PAR JANE CHAMBERS EVANS
ET RESOLU A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil accepte sa démission et entend lui signifier ses remerciements pour son implication lors de son emploi au sein de notre organisation.

**RESOLUTION
2024-12-369**

EMBAUCHE D'UN OPERATEUR AU DENEIGEMENT

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection pour l'embauche d'un opérateur au déneigement suite à la publication d'une offre d'emplois;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSE PAR JANE CHAMBERS EVANS
ET RESOLU A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil accepte l'embauche de Michaël Olsen, à titre d'opérateur au déneigement et ce, rétroactivement au 3 décembre 2024.

QUE les conditions de travail sont ceux prévus à la convention collective de travail en vigueur.

**RESOLUTION
2024-12-370**

OFFRE DE SERVICES AURORA/ PG SOLUTIONS

CONSIDÉRANT QUE le 27 novembre 2024, PG Solutions / Finances nous a transmis une offre de services relative à des modules pour assurer une gestion comptable comprenant les modules suivants : Paie-RH, Taxation, comptabilité et approvisionnements au montant de 4 030\$;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSE PAR GUY THERRIEN
ET RESOLU A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil accepte l'offre de PG Solutions Aurora au montant de 4 030\$ aux fins d'assurer une gestion comptable dans les règles de l'art.

**RESOLUTION
2024-12-371**

PRIME DE CHEF D'ÉQUIPE / OPÉRATEUR DE DÉNEIGEMENT

CONSIDÉRANT QUE le chef d'équipe aux opérations de déneigement a adressé une demande afin d'obtenir une prime de chef d'équipe correspondant à sa prime au cours de la saison estivale;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSE PAR DANY TREMBLAY
ET RESOLU A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil accepte de verser une prime de chef d'équipe aux opérations de déneigement soit 2,66\$ de l'heure et ce, tel que déjà versé en période estivale.

**RESOLUTION
2024-12-372**

DEMANDE DE L'ÉCOLE ST-JOSEPH / DÉNEIGEMENT

CONSIDÉRANT QUE Madame Marie-Chantal Dufour, directrice, et Myreille Perron, présidente, de l'École Saint-Joseph de Tadoussac, ont adressé une lettre datée du 28 novembre dernier, demandant le déneigement du trottoir dans la section comprise entre l'épicerie Côté et chez Mathilde;

CONSIDÉRANT QUE ce trottoir est souvent encombré de neige et de glace rendant la circulation difficile et dangereuse par la présence de véhicules lourds;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANIE TREMBLAY
ET RESOLU A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise le déneigement du trottoir dans la section comprise entre l'épicerie Côté et chez Mathilde afin de permettre aux élèves et aux piétons de circuler en toute sécurité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 20 h 05 monsieur le Maire invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 150 du Code municipal.

La période de questions s'est terminée à 20 h 30.

**RESOLUTION
2024-12-373**

FERMETURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour de la séance est épuisé :

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANIE TREMBLAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal déclare la séance close à 20 h 30.

Je, Richard Therrien, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Richard Therrien, maire

Nombre de citoyens présents : 18 personnes et 7 en visio-conférence via Zoom.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée Chantale Otis, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses courantes ici présentées du conseil de la municipalité du Village de Tadoussac.

Chantale Otis, directrice générale et greffière-trésorière

Richard Therrien, maire

